



DOSSIER DISCIPLINE N°67
Décision du 9 avril 2018

DOSSIER N°67
3^{ème} Faute Technique

Ont pris part aux délibérations : MMES BOUCHARDON, BŒUF
MRS. ERINTCHEK, GUYOT, PERRUCHET

Objet : Attendus

- **Suspension d'un week-end sportif ferme d'interdiction de participer aux compétitions et/ou manifestations sportives. La peine ferme s'établira du 21 avril 2018 au 22 avril 2018 inclus au licencié VT732736 du club CLAR LYON BASKET.**